

AVERTISSEMENT

La spéléologie, le canyoning, les travaux sur corde ou de grande hauteur, les pratiques de secours ou de sécurité sont des activités dangereuses. Les conseils suivants ne suppriment pas les risques liés à ces activités. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'abus et/ou de mauvaise utilisation du matériel. L'utilisateur est responsable de ses actions et de ses décisions sur le terrain.

CONSEILS D'UTILISATION



• Ce produit est une corde statique destinée à la pratique de la spéléologie, du canyoning, des travaux sur corde ou de grande hauteur, des pratiques de secours ou de sécurité. Son utilisation doit permettre le déplacement, la progression ou la descente d'une personne dans le respect des conditions énoncées ci-dessous.

• Si l'utilisateur se trouve en position de pratique de l'escalade libre, il doit utiliser une corde dynamique conforme à la norme EN 892. Les cordes statiques ne doivent jamais être utilisées si l'utilisateur peut se retrouver en position d'effectuer une chute supérieure au facteur 1. Pour une sécurité optimale il faut un point d'ancrage fiable au-dessus de l'utilisateur et éviter les cordes mal tendues entre l'utilisateur et le point d'ancrage.

• L'utilisateur, en situation normale ou en situation d'urgence, doit être en parfaite condition physique et mentale afin d'utiliser sa corde statique en toute sécurité.

• Ce produit doit être utilisé par des personnes formées et/ou compétentes ou l'utilisateur doit être supervisé par une personne formée et/ou compétente.

• Afin de parer à toute éventualité, un plan de sauvetage doit être prévu et mis en place si nécessaire avant toute utilisation.

• Ce produit ne doit en aucun cas être modifié ou recevoir une adjonction supplémentaire sans l'accord préalable du fabricant et toute réparation doit être conforme au mode opératoire du fabricant.

• L'équipement ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans une autre situation que celle susmentionnées.

• La corde est un équipement personnel. Elle peut subir des dommages invisibles en votre absence. Pour un meilleur suivi, lorsque la corde est utilisée par un groupe, nous vous conseillons de nommer un utilisateur ou un responsable par produit.

• Les cordes fines peuvent nécessiter un appareil d'assurance spécifique.

• La corde doit être protégée des arêtes tranchantes, des chutes de pierres qui peuvent couper les fils. Vérifier l'absence de bavure et/ou de détérioration sur les mousquetons et autres appareils.

Le chevauchement de deux cordes dans un même mousqueton ou maillon peut entraîner une rupture de la (des) corde(s).

Les descentes trop rapides ou les moulinettes sont à éviter, elles accélèrent l'usure et peuvent brûler la corde. La température d'utilisation maximum admissible est de 80°C pour une courte durée. Avant un rappel ou une moulinette, vérifier la longueur de corde. Pour plus de précaution, faire un nœud en bout de corde.

• Avant et après chaque sortie, vérifier l'état général de la corde visuellement et manuellement. Remplacer la corde aussi rapidement que possible après une chute importante ou dès qu'une détérioration apparaît. Dans le doute, retourner la corde chez le fabricant.

• L'utilisateur doit considérer sa corde comme défectueuse s'il y a des traces de brûlure sur la gaine, si la corde est entaillée, si son diamètre est irrégulier, si on note des abrasions localisées des traces d'usure interne, un fort allongement par rapport à la longueur d'origine ou si elle présente tout autre signe de détérioration.

Une inspection visuelle et manuelle est donc requise avant toute utilisation.

Si la corde a été mouillée, elle perd de sa résistance et est beaucoup plus sensible à l'abrasion. Multiplier les précautions.

• Si le moindre doute est mis sur la sécurité de l'équipement ou s'il a déjà été utilisé pour l'arrêt d'une chute et qu'il convient de ne plus en faire usage tant qu'une personne compétente n'a autorisé la réutilisation par écrit, la corde doit être retirée de la circulation.

• La résistance minimale du dispositif d'ancrage ou la structure choisie doit être de 15kN mini.

• Utiliser un mousqueton ou un maillon rapide pour les rappels et moulinettes. Ne pas passer la corde autour d'une branche, sur un anneau, dans l'œil d'un piton ou directement dans une plaquette. Le relais doit être constitué d'au moins deux points d'ancrage indépendant.

Les différents composants d'assurance (harnais, mousquetons, sangles, descendeurs, points d'ancrage) doivent être choisis conformes aux normes européennes et/ou agréés CE et adaptés au diamètre de la corde.

• Le nœud en huit est recommandé pour l'encordement. Faire un nœud en huit bien serré. La longueur minimale de corde qui doit dépasser du nœud est de 10 cm.

• Afin de réduire au maximum le risque de chutes et la hauteur de chute : Le point d'ancrage de la corde au relais ne doit en aucun cas se trouver au-dessous de l'utilisateur afin de ne pas dépasser le facteur de chute 1.

• Le harnais antichute (conforme EN361) est le seul dispositif de préhension du corps toléré dans un système d'arrêt des chutes (suivant EN 363).

• Avant et pendant l'utilisation, la hauteur éventuelle des chutes doit être anticipée. L'utilisateur doit se positionner par rapport à son relais de telle sorte qu'il ne soit jamais au-dessus. Vérifier toujours l'espace libre sous l'utilisateur (suivant les prescriptions de chaque notice des équipements associés) afin d'éviter toute collision avec un obstacle.

• La corde ne doit pas être mise en contact avec des matières corrosives et agressives ou des agents chimiques (acides, huiles, essences) qui peuvent détruire les fibres sans que cela ne soit visible.

• Pendant le transport, un sac à corde protégeant la corde contre la saleté et diminuant le risque de torons est fortement recommandé.

• La corde porte à ses extrémités un marquage sous forme d'étiquette autocollante indiquant la référence de la corde, son type A ou B, son diamètre (remarque : A 10 signifie de type A diamètre 10 mm). Signification des marquages :

-Type A : Accès par corde, tous types de maintien au travail, sauvetage, spéléologie.

-Type B : Corde nécessitant une plus grande attention, performances inférieures au type A.

-CE : corde ayant fait l'objet d'un examen selon la norme mentionnée et selon la directive 89/686/CEE.

-EN 1891(1998) : norme des cordes tressées, gainées à faible coefficient d'allongement se reportant à l'examen de type CE.

-ISO 9001 : Production avec gage de qualité (respect des exigences de la norme ISO 9001).

-0333 : Organisme ayant la responsabilité du suivi de la qualité.

AFAN AFNOR Certification- 116, avenue Aristide Briand BP40-92224-Bagneux Cedex.

-N° lot : le numéro de lot permet d'obtenir la traçabilité permettant ainsi de retrouver d'une part les tests et les contrôles rigoureusement effectués à chaque étape de fabrication, du lot de fibre au tressage de la corde, et d'autre part la date de fabrication.

-Contrôle : Personne ayant réalisé la finition.

• Chaque longueur de corde coupée doit porter ces indications.

• La durée de vie dépend de la fréquence et du mode d'utilisation. L'utilisation de la corde, de part les sollicitations mécaniques, les frottements, les U.V, l'humidité entraîne son vieillissement et son usure. La corde peut subir des dommages irréparables dès sa première utilisation.

Durée de vie après la première utilisation :

Usage intensif : 3 mois à 1 an

Usage moyen : 2 à 3 ans

Usage occasionnel : 4 à 5 ans

AVERTISSEMENT : Ce mode d'emploi doit être traduit (par le revendeur) dans la langue du pays de distribution du produit.

ENTRETIEN ET STOCKAGE

• La corde doit être lavée à l'eau claire et froide. Toute autre technique de nettoyage est proscrite.

La corde doit impérativement sécher à l'ombre et à l'écart de toute source de chaleur.

Le stockage se fait à l'ombre, à l'abri de l'humidité, du gel, des U.V et à l'écart de toute source de chaleur susceptible de dégrader les propriétés de la corde.

ATTENTION : Si la corde est humide, il faut la laisser sécher à l'ombre, à l'abri de l'humidité, du gel, des U.V et à l'écart de toute source de chaleur.

EXAMENS PERIODIQUES

• Des examens réguliers sont nécessaires pour le maintien d'une utilisation sécurisée du produit.

Les examens périodiques doivent avoir lieu tous les 12 mois minimum. Ces examens doivent être réalisés par du personnel qualifié et conformément aux normes opératoires du fabricant.

La lisibilité des marquages du produit doit être contrôlée.

REPARATIONS

• Les réparations envisageables doivent être réalisées par des personnes compétentes, autorisées par le fabricant et conformément aux modes opératoires du fabricant.

FICHE D'IDENTIFICATION

MODELE ET MARQUE COMMERCIALE :
NOM ET COORDONNEES DU FABRICANT :
NUMERO DE LOT :
ANNEE DE FABRICATION :
DATE D'ACHAT :
MODE D'ENTRETIEN ET DUREE DE VIE :
DATE DE LA PREMIERE UTILISATION :
HISTORIQUE DES EXAMENS PERIODIQUES ET REPARATIONS :